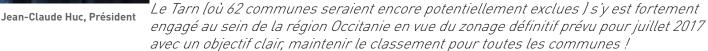


2016 : une année sous le signe de la grippe aviaire et de la révision des zones défavorisées!

" 2016 dans le Tarn , aura été marquée par la grippe aviaire ; une première épizootie influenza aviaire H5N1, a placé le département en zone de restriction à compter du 15 janvier 2016, alors même qu'aucun cas n'était déclaré; d'où une obligation de vide sanitaire pour les producteurs de palmipèdes et des investissements en bio sécurité lourds à réaliser . A l'automne, alors que la production se remettait en route, un cas H5N8, suivi de 7 autres s'est déclaré au nord du Tarn ;

cette nouvelle vague épidémiodiologique H5N8, beaucoup plus pathogène sévit encore en ce début 2017 dans tout le Sud-Ouest.

Par ailleurs, dès septembre 2016 ont démarré les négociations entre État et profession agricole pour préparer le nouveau zonage des zones défavorisées simples (ZDS) hors montagne .





Au delà de ces 2 points marquants, la Chambre d'agriculture a poursuivi son travail de développement auprès des agriculteurs et de leurs entreprises et de construction de projets avec ses partenaires et les collectivités.

Quelques temps forts

18 mars 2016: intervention de Francois Taulelle, professeur en aménagement et urbanisme, sur la réforme territoriale et son impact sur l'agriculture suivie d'un débat avec des représentants des collectivités lors d'une session Chambre

6 et 9 juin 2016 : « Journées Innovaction » chez Yannick Garibal et Jean Francois Roques

10 juin et 7 octobre 2016 : « Journées de l'entreprise agricole » chez Alexandre Boissonnade à Graulhet et chez Thierry Milhavet à St Jean de Rives en présence des collectivités du Gaillacois et du Lauragais

26 septembre 2016 : 200 personnes à Brens pour le colloque « Un sol vivant pour une agriculture performante »

16 octobre 2016 : 2 000 visiteurs à « Fermes en ville » grand marché de producteurs, organisé à Fonlabour, avec la Communauté d'agglomération de l'Albigeois

8 PROGRAMMES D'ACTIONS 2016 aura également été marquée par les très nombreux dossiers d'investissement dans les exploitations d'élevage (PCAE), notamment en zone vulnérable. Un accent particulier sur la campagne de déclarations PAC très complexe du fait de l'évolution de la réglementation .

Enfin, la mise en place de la nouvelle Chambre régionale d'Occitanie et de la réorganisation des Chambres d'agriculture, suite au décret du 13 mai 2016

aura initié un nouveau départ pour notre réseau consulaire.

PO Représentation

"

P1 Appui aux entreprises

P2 Projets locaux et territoires

P3 Structuration des filières

Agronomie et Environnement

Jean Claude Huc

Président de la Chambre d'agriculture du Tarn

P5 Ingénierie et Ressources

P6 Activités annexes

P7 (transit)

P8 Organisme Unique

Tarn - Bilan d'activités 2016



REPRESENTATION



Crise de la grippe aviaire, cellules de crise élevage, négociations sur la révision des zones défavorisées, contribution à l'élaboration du SRDEII, réorganisation des chambres au niveau régional....ont été les dossiers marquants sur lesquels se sont mobilisés les élus et le Bureau de la Chambre d'agriculture en 2016!

Notre activité

Avec le double objectif d'assurer une représentation efficace de la Profession agricole auprès des Pouvoirs Publics et de jouer un rôle fédérateur et d'orientation, notre activité se déploie :

- Au niveau local lors de réunions d'information des agriculteurs sur les nouvelles réglementations et les obligations qui en découlent
- Au niveau départemental dans de nombreuses commissions (CDOA, CDCEA, CODENAPS etc...) ou comités de pilotage, groupes de travail .
- Au niveau régional et national : réglementation sur l'eau, l'environnement, programmations européennes ...



Visite du Préfet sur la zone défavorisée le 4 octobre 2016

10 Bureaux

3 Sessions plénières :

Session du 18 mars 2016 sur la réforme territoriale

Session du **17 juin 2016** sur **l'installation** avec **Loïc Steffan** enseignant chercheur en économie à l'université Champollion

Session du **18 novembre 2016** sur **l'élevage** en **bovins lait** face à la crise

Quelques points forts de notre activité :

- ▶ Grippe aviaire H5N1 et H5N8 : 5 réunions d'information des aviculteurs avec l'ensemble des partenaires
- Négociations et démarches sur la mise en œuvre de la nouvelle PAC
- ▶ Participation aux cellules d'urgence sur la crise de l'élevage
- > SIVENS : participation aux réunions préalables au projet de territoire
- ▶ Négociations sur la révision du zonage **Zones défavorisées** et visite sur le terrain avec le Préfet et les parlementaires le **4 octobre 2016**
- ▶ Participation aux **réunions de concertation SRDEII** organisées par la région Occitanie.
- ▶ Contribution au niveau régional, à la mise en œuvre du décret du 13 mai 2016 relatif au réseau des Chambres d'agriculture

La réforme territoriale : quel impact sur l'avenir de l'agriculture tarnaise ?





P0
REPRESENTATION

Moyens budgétaires 14 % du budget (809 k€) 26 % de l'impôt collecté

Moyens humains

Après la loi du 15 janvier 2015 qui a ramené le nombre de régions de 22 à 13 et créé la région Occitanie, la loi NOTRe du 7 août 2015 a redéfini les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale et fait monter en puissance les intercommunalités qui disposent de la compétence économique : Francois Taulelle, professeur de géographie à l'Université Champollion est venu donner son éclairage sur cette réforme et ses conséquences, aux élus de la session Chambre du 18 mars 2016.

Les échanges entre Claire Fita, conseillère régionale, Philippe Bonnecarrère président de la Communauté d'agglomération de l'Albigeois, Didier Houles vice président du Conseil départemental et Sylvain Cals, maire d'Arifat et trésorier de l'association des Maires et élus du Tarn (AMELT) ont permis aux différents échelons des collectivités d'en débattre et de faire mesurer toute la complexité de la mise en œuvre cette réforme.



Indicateurs

L'année agricul

APPUI AUX ENTREPRISES

L'année agricole 2016 a été difficile. Notre devoir est d'aider les agriculteurs à faire face et à porter une vision d'avenir de leur exploitation.

Cédric Carcenac, Responsable Pôle Entreprises

Notre activité

L'installation résiste bien!



Les nouvelles règles de gestion de la DJA depuis 2015 ont complexifié les démarches administratives. Malgré une conjoncture économique en berne, le nombre de dossiers JA déposés en 2016 a bien résisté avec 52 demandes. Mieux que ca, avec l'annonce d'une évolution des aides en 2017 et notamment le remplacement des prêts bonifiés désormais peu attractifs par une aide complémentaire en capital, l'activité installation a largement progressé sur la fin de l'année. Au final, 302 porteurs de projets ont été accueillis au Point Accueil Installation (234 en 2015), 76 entretiens PPP ont été réalisés (contre 59) et le nombre d'études économiques a augmenté

La stratégie d'entreprise : enjeu d'avenir !

L'année 2016 a été marquée par une généralisation des difficultés des agriculteurs, en particulier dans le domaine de l'élevage. La Chambre d'agriculture a largement participé à l'appui conjoncturel nécessaire pour passer le cap à travers l'animation du comité «Agriculteurs fragilisés» (474 dossiers examinés), la participation aux cellules d'urgence ou les appuis individuels directs. Au-delà, la montée en puissance de nos actions sur la «stratégie d'entreprise» s'est poursuivie avec notamment les formations «Coûts de production», «Travail», le coaching et des accompagnements nombreux en filière «Bovins lait» sur les évolutions de système fourrager ou sur la conversion à l'agriculture biologique.

L'apprentissage : une solution d'emploi et de formation

Depuis début 2016, la Chambre d'agriculture a renforcé ses moyens au service de la promotion de l'Apprentissage et de la coordination départementale des actions (réunions, forum, mise en relations...). L'apprentissage est en effet une vraie solution d'emploi et de formation qualifiante adaptée au monde agricole.

Toujours plus de conseils techniques et pratiques

Avec l'extension de la zone vulnérable et la complexité de la PAC, les besoins des agriculteurs ont été très importants sur 2016 (voir zoom et chiffres clefs). Mais au1086 formalités CFE

95 cédants reçus au Point Accueil Transmission

52 dossiers JA déposés

175 prestations de conseil d'entreprise

474 dossiers agriculteurs fragilisés

delà du volet réglementaire, les formations techniques et le travail sur les systèmes fourragers et prairies se renforcent encore (légumineuses, méteils, pâturage, prairies multi-espèces...).



Mesure de hauteur d'herbe avec Jean-Bernard Mis, conseiller Fourrages

ntreprendre

GreMise en œuvre de la PAC : Complexité maximale - mobilisation maximale !

La mise en œuvre de la réforme de la PAC et la refonte du Registre Parcellaire Graphique au niveau français ont entraîné un niveau de lourdeur administrative, de retard d'instruction et de complexité déclarative jamais égalé. Les processus se sont étalés sur plus de 2 ans avec l'obligation pour la déclaration 2016 de vérifier et retracer toutes les SNA (Surfaces Non Agricoles) correspondant aux éléments artificiels mais aussi aux différents éléments paysagers : haies, fossés, bordures de bois... Face à cette complexité et à l'inquiétude légitime des agriculteurs, la Chambre d'agriculture a renforcé son assistance. Elle a accompagné près de 2 000 agriculteurs (40 % des déclarants PAC). 279 agriculteurs ont assisté à une réunion locale d'information, 184 ont participé à une formation sur la déclaration et l'impact des nouvelles règles sur leur assolement, 313 abonnés mesp@rcelles ont bénéficié de l'aide au transfert vers Télépac et **1 617** agriculteurs ont été accompagnés en prestation individuelle.

Au-delà de la phase déclarative, la Chambre d'agriculture a mis en place des dispositifs de permanence physique ou téléphonique à chaque phase cruciale des échanges avec l'administration (correction des SNA, visites prairies permanentes, demande d'Avance de Trésorerie, vérification des paiements...).



Moyens budgétaires 35 % du budget (2015 k€) 30 % de l'impôt collecté Moyens humains 25,75 ETP











PROJETS LOCAUX Et Territoires...

Un collectif d'agriculteurs impliqués, des partenaires de confiance, une ingénierie de qualité sont les ingrédients d'une année 2016 riche en projets!

Pascal Pélissou, Responsable Pôle Territoires

Notre activité

85 agriculteurs enquêtés sur Sor-Agout

6 exploitations «innovantes» repérées pour l'action élevage en

112 ha de prairies multiespèces suivies dans le **projet QUALIPRAT**

63 élus locaux présents aux 2 journées de l'Entreprise Agricole

La triple performance des exploitations passe par l'action collective!

Les 4 comités de développement territoriaux sont les piliers du travail collectif local proposé par la Chambre d'agriculture et portent des actions structurantes pour les agriculteurs du territoire.

Dans le Gaillacois un projet de plate-forme de commercialisation a abouti via Produit sur son 31 (voir zoom). Dans le Ségala, une action collective et un stage ont permis de mettre en avant 16 exploitations porteuses d'avenir et un programme d'actions pour le maintien de l'élevage.

Sur la Montagne, le projet QUALIPRAT poursuit son action sur la conduite innovante des prairies multi-espèces avec une forte adhésion des agriculteurs.

Les GDA de la Montagne portent également de nombreuses actions locales.

dans la Vallée du tescou : L'ATA est née!

Dès l'automne 2015, les agriculteurs de la vallée du Tescou ont souhaité se constituer en association pour rencontrer les opérateurs locaux et travailler ensemble à la formalisation du projet agricole qu'ils portent pour le Tescou. Pour l'ATA, le développement de la vallée passe par le développement de filières de territoire, des solutions collectives sur le travail et l'innovation agronomique. L'accès à une ressource en eau sécurisée constitue un levier majeur de développement économique.

Des partenariats de confiance avec les collectivités!

Une enquête auprès des agriculteurs de la CC Sor-Agout a permis de définir les opportunités du territoire à saisir pour une action commune de développement économique : valorisation locale, filière PPAM, appui aux transmissions, valorisation énergétique sont les 4 axes retenus. Les actions engagées avec Tarn et Dadou (Plan climat, circuits courts), les PETR Albigeois et Bastides (offre alimentaire, Plan climat) et Hautes Terres d'Oc (transmission) ou le PNR du Haut Languedoc (biodiversité) se poursuivent.

Un projet agricole de territoire Les Journées de l'Entreprise Agricole!

Ces journées portent l'ambition de faciliter les échanges entre agriculteurs et élus et de stimuler ainsi les actions communes. 2 journées, chez A. Boissonnade, éleveur ovins à Graulhet et T. et N. Milhavet, céréaliers et éleveurs de volailles à St Jean de Rives, ont eu un vrai succès et appellent la généralisation sur les 4 territoires en 2017. La Foire de Payrac, portée par le GDA de Lacaune-Murat, a réuni plus de 1 000 personnes au bord du Laouzas : un beau succès de communication!



Journée de l'entreprise agricole du Lauragais. le 10 juin 2016 chez Alexandre Boissonnade à Graulhet

Une plate-forme partenariale Pour développer le consommer local!



PROJETS LOCAUX ET TERRITOIRES

Moyens budgétaires 10 % du budget (547 k€) 16 % de l'impôt collecté Moyens humains 7,61 ETP

Engagés dans une réflexion sur les nouvelles opportunités de valorisation territoriale de leurs produits depuis plusieurs années, les membres du comité de développement du Gaillacois projetaient la constitution d'une plate-forme destinée à regrouper l'offre des producteurs à destination du marchés de professionnels locaux (restauration hors domicile, magasins spécialisés, collectivités...).

Rejoignant une initiative similaire en Haute-Garonne, le 5 avril 2016, la Chambre d'agriculture du Tarn et 14 agriculteurs tarnais ont intégré l'association

« Produit sur son 31 ».

L'association qui regroupe désormais 114 producteurs et réalise un chiffre d'affaires de plus de 1 M€, développe son réseau commercial et son approvisionnement dans le Tarn et le projet d'une filière démarquée «produits laitiers». Voilà le résultat très concret d'une action portée par un groupe d'agriculteurs soutenu par les compétences «d'ingénierie de projet» de la Chambre d'agriculture.





STRUCTURATION DES FILIERES

Pour professionnaliser leurs pratiques, développer leurs compétences et saisir les opportunités de filière, les producteurs font de plus en plus appel à la formation et au conseil "

Claudine Etevenon, Responsable Pôle Filières

Notre activité

Saisir les opportunités de filières et développer des partenariats!

Le 24 février, le Forum des filières agricoles a permis aux exploitants et aux candidats à l'installation de découvrir les opportunités de production dans le Tarn, d'identifier les acteurs économiques et les différents réseaux de commercialisation et d'aller plus loin dans leurs projets de diversification (vente directe, transformation, agriculture biologique...).

27 entreprises et coopératives ainsi que 184 exploitants étaient présents.

Fermes en ville : un vrai succès!

Cet évènement grand public organisé par la Communauté d'agglomération de l'Albigeois et la Chambre d'agriculture, en partenariat avec le lycée de Fonlabour, a accueilli plus de 1 800 visiteurs, essentiellement des familles. 40 producteurs tarnais ont tenu des stands de produits locaux.



Opération Fermes en ville à Fonlabour, été 2016

Des formations adaptées à la vente en circuits courts

«Étudier le marché pour commercialiser en circuit court», «Vendre ses produits en restauration collective», «Utiliser les réseaux sociaux pour promouvoir ses produits» ou encore «Hygiène et étiquetage des produits de la ferme» : 4 exemples parmi les 56 journées de formations proposées aux producteurs fermiers.



Marché de Producteurs de Pays de Gaillac, été 2016

Une demande croissante de conseils techniques

De la production à la commercialisation, en passant par la transformation des produits, la Chambre d'agriculture propose des conseils individuels et collectifs, des bulletins et réunions techniques, des visites de parcelles, des références technicoéconomiques. Toutes les filières sont concernées par cet appui : ail, maraichage, viticulture, semences etc...

74 producteurs Bienvenue A la Ferme



Marchés des Producteurs de Pay

8 communes pour 46 dates et 77 adhérents



78 bulletins techniques, viti, à 650 producteurs



Maintien rythme conversion vers l'agriculture biologique



ES

CHIFFR

Les surfaces engagés agriculture biologique ne cessent d'agmenter dans le Tarn. On est passé de 395 exploitations

engagées en agriculture biologique en 2015 à **470** en 2016. Les producteurs qui envisagent la conversion sont conseillés depuis la réflexion à la concrétisation du projet.

284 agriculteurs bio ont bénéficié d'un appui technique, économique et filière.

ntreprendre

Le Tarn touché par la grippe aviaire

Le Tarn a été touché en 2016 par deux épisodes de grippe aviaire qui ont entraîné des abattages de cheptel, et surtout la mise en place de zones réglementées avec des restrictions sur les mouvements d'animaux.

Ces mesures ont mis certaines exploitations en grande difficulté et lourdement impacté l'économie de cette filière très présente dans le département.

La Chambre d'agriculture a accompagné les éleveurs pour le dépôt des demandes d'indemnisation, les dossiers d'aides aux investissements liés à la biosécurité, et les formations pour les mesures de biosécurité dans les élevages. Elle a informé régulièrement les éleveurs sur l'évolution de la situation, et a veillé à ce que les spécificités de l'élevage avicole tarnais, très diversifié, soient prises en considération.

> L'aviculture tarnaise en chiffres **300** exploitations dont

- 120 en filière longue

- 180 en circuit court



Réunion grippe aviaire

Moyens budgétaires 5 11 % du budget (637 k€) 9 % de l'impôt collecté Moyens humains 7,29 ETP









AGRONOMIE & ENVIRONNEMENT

Optimiser les résultats technico-économiques des exploitations en limitant l'impact sur l'environnement constitue une priorité !

Yves Daros, Responsable Pôle Agronomie et Environnement

"

Notre activité

14 bulletins techniques
grandes cultures Vigi81 envoyés
à 1 500 agriculteurs
3 études de projets collectifs de méthanisation (70 agriculteurs)
123 agriculteurs formés sur
10 stages ECOPHYTO
3 groupes DEPHY ECOPHYTO
52 dossiers PCAE déposés

Un appui technique pour les grandes cultures



Journée « Sol vivant », le 26 septembre 2016 à Brens

Pour améliorer les systèmes de production, mieux connaitre les sols et optimiser les pratiques culturales, la Chambre d'agriculture conseille les agriculteurs tout au long de la conduite des grandes cultures. En 2016, ce sont près de **320** agriculteurs qui ont été conseillés collectivement par le biais de journées techniques, de rendezvous d'échanges sur les parcelles, de bulletins techniques Vigi81, ou de stages spécifiques. La journée «Sol vivant» a réuni près de **200** participants sur la thématique de l'agriculture de conservation.

Un conseil spécifique sur les zones à enjeu eau

Les agriculteurs de la zone vulnérable et du programme d'action territorial (PAT) Roucarié Fontbonne bénéficient d'un appui spécifique de la part de la Chambre d'agriculture. Sur ces zones, l'adaptation des pratiques agricoles doit contribuer à améliorer la qualité de l'eau. En 2016, ce sont 503 agriculteurs de la zone vulnéralble et 129 agriculteurs du PAT qui ont été conseillés et formés : plans de fumure, bulletins techniques, analyses de sols et de religuats d'azote,...

Optimiser les consommations d'eau et d'énergie

En raisonnant de façon globale l'irrigation sur une exploitation, il est possible d'agir sur la consommation en eau et en énergie. Cela passe par le choix du matériel, les réglages, le dimensionnement, ou encore le pilotage de l'irrigation. L'action Ec'eau &nergie a démarré avec une enquête sur l'utilisation du matériel d'irrigation sur 71 exploitations.

La Chambre d'agriculture a édité 7 fiches

techniques sur l'optimisation de l'irigation pour diminuer les consommations d'énergie et d'eau. Elle a aussi formé des producteurs sur le diagnostic de leur installation et la conduite de l'irrigation. En 2017, la Chambre d'agriculture dveloppera son action dans ces domaines.

Des bâtiments d'élevage adaptés

Le contexte économique, les besoins des filières, le bien-être animal ou encore l'organisation du travail des éleveurs et leurs projets de développement sont autant de critères à prendre en compte dans la conception ou l'adaptation des bâtiments



d'élevage. En 2016, la Chambre d'agriculture a accompagné **65** éleveurs sur du conseil bâtiments, dans la gestion des effluents, ou encore dans le dépôt de dossiers dans le cadre du Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles pour la modernisation des élevages.



Un vrai « DEPHY »!





La Chambre d'agriculture mène de nombreuses actions pour aider les agriculteurs à être performants, techniquement et économiquement, tout en raisonnant et réduisant l'utilisation des produits phytosanitaires, elle est aussi positionnée depuis longtemps sur les techniques simplifiées de travail du sol.

A partir de 2016, un troisième groupe de **13** fermes en grandes culture et polyculture élevage s'engage dans DEPHY ECOPHYTO, accompagné par la Chambre d'agriculture.

Le groupe mettra en œuvre les techniques de l'agriculture de conservation tout en diminuant l'usage des produits phytosanitaires. L'objectif est de maintenir la production, de conforter la viabilité économique et la résilience des systèmes, d'améliorer la qualité des sols et la fertilité, tout en limitant l'impact sur l'environnement. Un suivi important sera mobilisé avec calculs d'indicateurs techniques et économiques, ainsi que des formations, des tests de variétés résistantes, de rotations, de matrices couverts/cultures, ...



BIODIVERSITE

Gestion des milieux naturels

P4 suite

Nos actions valorisent la biodiversité ordinaire dans les exloitations, et mettent en avant la complémentarité enre agriculture et biodiversité.

Claude Viguier, Elu, Goupe Urbanisme-Foncier, Trame Verte et Bleue

Notre activité

Agir en faveur de la biodiversité ordinaire

La Chambre d'agriculture contribue à diverses actions telles que :

- L'organisation du concours **« Prairies fleuries »** qui récompense les prairies naturelles présentant le meilleur équilibre agriécologique.
- **Agrifaune**, des actions d'animation en partenariat avec la Fédération des Chasseurs.
- Des formations sur les plantes indicatrices afin d'apprécier l'état de la parcelle et en déduire la conduite à tenir.

4 cellules d'assistance technique Zones Humides

Les prairies humides actuelles résultent d'une exploitation humaine (pâturage, fauche) sans laquelle elles évolueraient naturellement vers un stade forestier. Le pâturage est la méthode la plus appropriée pour la conservation des zones humides avec la fauche. Les contrats MAEC ZH de 2016 s'intègrent dans un programme global multipartenarial coordonné par le

Parc Naturel Régional du Haut Languedoc. Au travers d'un cahier des charges sur la gestion des parcelles, cette MAEC permet de pérenniser la qualité fourragère et assurer un bon état écologique :

16 souscriptions sur le Sor sur 174 hectares 7 souscriptions sur le bassin versant de la Vèbre et du Viau sur 79 hectares

Parallèlement aux contrats MAEC, un suivi technique est proposé aux 39 agriculteurs engagés en 2015 pour 634 hectares sur les territoires de l'Arn et de Vèbre/Viau

Partenariats avec les syndicats de rivière



Visite d'exploitation pour la mise en place d'aménagements

Des aménagements pastoraux peuvent être réalisés par des agriculteurs qui le souhaitent, afin d'assurer la protection des berges et des prairies humides. Le syndicat de rivière Cérou Vère coordonne ces projets. La Chambre d'agriculture réalise l'état de lieux et les propose des aménagements. En 2016, 3,5 km de clôtures, 19 points d'abreuvements et 11 passages ont été créés.

Natura 2000 et agriculture

Le réseau Natura 2000 rassemble les sites ayant une valur patrimoniale par leur faune et/ou leur flore exceptionnelle.

La Chambre d'agriculture anime jusqu'en 2019, deux sites Natura 2000 désignés pour la richesse de leurs milieux agropastoraux (pelouses sèches et prairies maigres de fauche) et un site «Directive oiseaux» coanimé avec la Ligue de Protection des Oiseaux du Tarn.

MAEC:

CLES

CHIFFRES

48 contrats Natura 2000 en cours sur 2 545 hectares

62 contrats **zones humides** pour **887** hectares

7 éleveurs des Monts d'Alban au Concours prairies fleuries

La Chambre d'agriculture intervient aussi pour la contractualisation de Mesures Agro Environnementales Climatiques (MAEC) pour les agriculteurs qui souhaitent s'engager, sur 2 sites animés par le PNR Haut-Languedoc : Vallée de l'Arn et Tourbières du Margnès. Ils respectent alors le cahier des charges pour éviter de sur-pâturer ou de sous-pâturer les prairies naturelles et les parcours de la zone.

Au total, dans le Tarn, 48 contrats MAEC Natura 2000 sont en cours sur ces sites, soit 2 545 hectares.

hanger

Une expérimentation sur la biodiversité et les aménagements parcellaires dans les exploitations

La Chambre d'Agriculture du Tarn, avec le soutien du Conseil départemental, a élaboré et testé la méthode sur ${\bf 5}$ exploitations. Une visite de l'exploitation permet d'établir l'état des lieux du parcellaire, de relever les pratiques, d'identifier les principales infrastructures agro-écologiques et leurs modes d'entretien, d'identifier les principales problématiques ou projets de l'exploitant . Un plan d'actions est ensuite élaboré, et selon la demande, un accompagnement spécifique peut être proposé. Les situations rencontrées ont abouti à des plans d'actions variés, répondant concrètement aux attentes des exploitants, avec par exemple :

- la valorisation de parcelles laissées à l'abandon, la mise en place d'aménagements pastoraux,
- la mise en place d'aménagements parcellaires : haies, bandes enherbées, bosquets...,
- la mise en valeur des pratiques favorables à la biodiversité

Une expérimentation qui se poursuivra en 2017!











INGENIERIE & RESSOURCES

L'année 2016 a été marquée par l'élaboration de nombreux PLU ou PLU intercommunaux, suite à l'élargissement des périmètres et à la prise de compétence urbanisme par les communautés de communes.

Notre activité

162 formations réalisées pour les agriculteurs

5 études pour 48 communes en amont des PLU

12 innovations identifiées

Avis sur 583 PLU, permis de

construire et 249 Certificats d'Urbanisme

25 documents d'urbanisme

Les études

Les débuts de mandature sont souvent l'occasion pour les municipalités de une réflexion sur démarrer leurs documents d'urbanisme. Depuis 2014, la Chambre d'agriculture répond aux appels d'offres lancés par les collectivités pour réaliser un diagnostic agricole, première phase de l'élaboration d'un PLU.

En 2016, ce sont 5 études pour 48 communes qui ont été réalisés, avec notamment une réactualisation d'études pour 10 communes qui avaient déjà fait appel à la Chambre d'agriculture il y a 6 ou 8 ans.

La Chambre d'agriculture réalise également des études pour connaitre la dynamique agricole ou étudier une problématique de territoire. En 2016, un complément d'étude sur l'impact du projet autoroutier Castres-Toulouse initié en 2014 a été réalisé, en amont de l'enquête publique.

L'innovation en agriculture

Une procédure de repérage des projets innovants a été mise en place au sein de la Chambre d'agriculture depuis 2015. En 2016, 12 innovations ont été identifiées par le comité innovation. On note par exemple : le développement de la filière des plantes à parfum, aromatiques et médicinales, la plateforme web WeFarmUp ou encore le développement de l'agroforesterie...



Depuis 2014, la Chambre d'agriculture s'investit dans l'organisation de l'opération nationale «INNOV'ACTION». En 2016, 2 fermes sur les 25 en Occitanie, ont accueilli 55 agriculeurs et experts agricoles pour écanger sur des pratiques telles que Ecophyto, le raisonnement des intrants, l'autonomie alimentaire en bio, l'ail, ou encore la transformation des céréales.

Foncier: les avis formulés

Dans le cadre de sa mission consulaire. la Chambre d'agriculture suit la mise en oeuvre des PLU et vérifie la cohérence entre le projet de développement et de la consommation de l'espace agricole. En 2016, elle est intervenue auprès de 23 communes et intercommunalités pour des PLU.

Elle émet également des avis sur des permis de construire (320 dont 3% défavorables en 2016) et des certificats d'urbanisme (199 dont 39 % défavorables en 2016).

Agriscopie

Agriscopie passe au crible les filières de la région et fait le point sur différentes thématiques : le foncier, l'installation, la démographie...

Le dossier est édité par le réseau des Chambres et des CER France départementaux.

La Chambre d'agriculture du Tarn y a contribué dans le cadre du Pôle Economie et Prospective Régional.

Formation: un panel de titres et des stagiaires de plus en plus nombreux!



Z00m sur...



INGENIERIE & RESSOURCES

Moyens budgétaires 2 % du budget (120 k€) 3 % de l'impôt collecté

Moyens humains 1.69 ETP

En 2016, 1300 agriculteurs ont suivi au moins un stage organisé par la Chambre d'agriculture, soit 350 de plus que l'an dernier. 83 titres différents ont été proposés et 162 stages réalisés.

Certains accompagnent les évolutions réglementaires, comme le Certiphyto, d'autres proposent d'accompagner de la diversification ou des évolutions techniques. D'autres encore, interviennent à des moments clés, comme les stages préalables à l'installation et ceux préparant à la cessation d'activité ou la transmission.

En 2016, les sujets phares ont été : la vente directe, les pratiques liées à l'environnement et à la réduction des intrants, la PAC, l'agriculture biologique, l'informatique et l'outil Mes P@rcelles, les approches alternatives en santé animale et en élevage, l'hygiène et la transformation, les coûts de production en élevage.

Les 2/3 des titres ont été réalisés une seule fois mais certains l'ont été jusqu'à 12 fois, comme le stage « Biosécurité en élevage de volailles ». Ce stage, devenu obligatoire en février 2016, a été élaboré par un groupe mutualisé et a ainsi pu se déployer dès fin mars sur l'ensemble des départements d'Occitanie.



ACTIVITES ANNEXES

Après la rénovation du la cafétéria et du hall en 2014, de la salle Raoul Serieys ainsi que du système de chauffage en 2015, l'année 2016 a marqué une pause dans les travaux pour préparer la réhabilitation des 2 étages de bureaux prévue en 2017.

Jean-Claude Huc, Président

Nos objectifs

- Gérer les bâtiments et le matériel de la Chambre d'agriculture
- Assurer le rôle de syndic de la copropriété et à ce titre assurer le fonctionnement et l'entretien des bâtiments et espaces verts, en réaliser les investissements.

Notre activité

Pour la maîtrise d'œuvre des travaux de réhabilitation des 2 étages de bureaux, le choix s'est porté sur le cabinet d'architectes albigeois Alliage qui a réalisé les propositions d'aménagement et le dossier d'appel d'offres pour les entreprises qui ont été choisies fin

En parallèle, 2 autres appels d'offres ont été lancés (éclairage et peinture) pour la réhabilitation des bureaux donnés en location à la Maison de l'élevage, la FDCUMA, et les syndicats agricoles.

L'ensemble des travaux sera réalisé en 2017.

1 appel d'offres pour la maîtrise d'oeuvre de la **FFRES** réhabilitation de 2 étages de

2 appels d'offres pour l'éclairage et la peinture dans les locaux en location

Ca

Moyens budgétaires 6 % du budget (345 k€) 0 % de l'impôt collecté

bureaux

Moyens humains 1,74 ETP



DES HOMMES ET DES RESSOURCES!

Ressources humaines

La Chambre d'agriculture du Tarn compte 74 collaborateurs (68,43 ETP) au 31/12/2016;

14 CDD (12 sur le terrain + 2 secrétaires) ont été embauchés pendant la période de déclaration PAC et 14 stagiaires ont été accueillis.

Finances

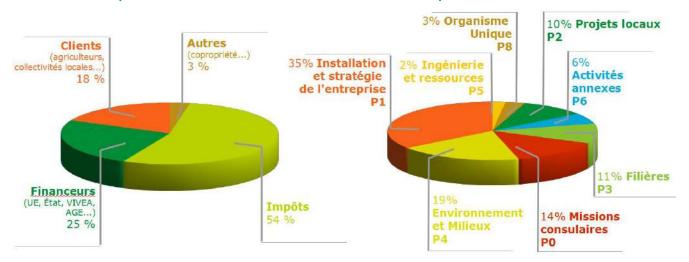
Un budget de 5,80 millions d'euros dont 54 % proviennent de l'impôt, 18 % de clients et 25 % de financeurs publics au travers de conventions (Union Européenne, État, VIVEA, CASDAR, France AGRIMER, Région, Conseil Départemental...).



Voeux du Président au personnel

Répartition des activités

Répartition des recettes



"O tid

ORGANISME UNIQUE Sous-Bassin Tarn

'Organisme Unique recense les besoins des irrigants et transmet à l'administration une demande d'autorisation pour l'ensemble des prélèvements agricoles.

Perre Vincens, Elu Tarn pour l'Organisme Unique

Notre activité

1184 préleveurs dans le Tarn

2510 prélèvements effectués en 2016

La Chambre d'agriculture du Tarn a été désignée Organisme Unique (OU) pour la gestion collective des prélèvements d'eau d'irrigation du sous-bassin Tarn, par arrêté préfectoral du 31 janvier 2013, en application de l'article L.211-3 du Code de l'Environnement.

Gouvernance de l'OU Tarn

En 2016, la CA81 a poursuivi la mise en place de l'OU Tarn engagée depuis 2013.

Un « Service commun Organisme Unique sous bassin Tarn », rattaché à la Chambre d'agriculture du Tarn, réunit les quatre Chambres d'agriculture des départements principalement concernés par l'OU Tarn : Aveyron, Haute-Garonne, Tarn et Tarn-et-Garonne.

La gouvernance de l'OU s'articule autour

PE	Libellé	cours d'eau et nappes d'accompagnement		nappes déconnectées		plans d'eau	
		VAUP	Σ V PAR	V AUP	ΣVPAR	V AUP	Σ V PAR
98	Rance	0,13	0,13	0,00	0,00	0,04	0,04
99	Dourdou et Sorgues	1,00	1,00	0,00	0,00	0,24	0,24
100	Bernazobre	0,56	0,46	0,10	0,07	0,42	0,38
101	Dadou amont	0,03	0,03	0,00	0,00	0,17	0,09
102	Agout amont	0,06	0,06	0,01	0,01	0,20	0,04
105	Assou	0,10	0,04	0,00	0,00	1,09	1,00
106	Agros	0,10	0,05	0,00	0,00		0,68
107	Bagas	0,39	0,28	0,00	0,00	0,81	0,65
108	Thoré amont	0,13	0,13	0,00	0,00	0,03	0,03
118	Tescou	1,48	0,76	0,07	0,05		2,68
137	Ardial (ou En Guibaud)	0,08	0,04	0,00	0,00	0,40	0,34
138	Durenque	0,30	0,24	0,00	0,00	0,14	0,05
176	Tarn aval (axes réalimentés)	55,07	50,37	3,25	2,89	15,28	13,14
177	Tarn amont en Aveyron	0,39	0,26	0,01	0,00	0,18	0,16
TOTAL		59,82	53,85	3,44	3,01	23,35	19,53

Tableau des volumes Autorisation Unique Pluriannuelle / volumes Plan Annuels de Répartition (Les volumes suivants sont exprimés en Mm3)

d'un Comité de gestion (dont les membres sont les 4 chambres d'agriculture du service commun), qui définit les orientations, les modalités de fonctionnement et de financement, de 2 commissions territoriales pour échanger avec les irrigants et faire connaître les décisions de l'OU, et d'un Comité d'orientation et de concertation avec les partenaires.

Rôle de l'OU

Le rôle de l'OU est d'effectuer une répartition cohérente et équitable de la ressource en eau pour l'usage agricole, à l'échelle de son bassin hydrographique : coordination des démarches administratives, proposition de répartition des volumes au Préfet, adaptation éventuelle de la répartition des volumes,

transmission à l'administration des volumes prélevés, avis sur la création de nouveaux ouvrages.

Un règlement intérieur précise les règles de fonctionnement interne de l'OU pour la réalisation de ses missions.





Autorisation unique pluriannuelle de prélèvement

Organisme Unique du sous-bassin Tarm
- carte des périmètres élémentaires (PE) - MENTION

TARNÉ GARCINER

HAUTE GARCINER

HAUTE GARCINER

LÉGENDE

L

ORGANISME UNIQUE Sous-Bassin Tarn Moyens budgétaires 2 % du budget (123 k€) 0 % de l'impôt collecté Moyens humains 1,16 ETP L'organisme unique du sous-bassin du Tarn a déposé un dossier de demande d'autorisation unique pluriannuelle de prélèvement d'eau le 31 août 2015.

Selon les articles R.214-7 à R.214- 19 du Code de l'environnement, cette demande a été instruite par la direction départementale des territoires. Suite aux divers avis inter services, le dossier a été soumis à enquête publique du 29 février 2016 au 31 mars 2016. La commission d'enquête a émis un avis favorable, avec une réserve de limitation de la durée d'autorisation à 5 ans et deux recommandations : la mise en œuvre de tours d'eau , et la mise en place d'un fichier unique entre l'Agence de l'eau et l'OU. L'arrêté interpréfectoral du 20 juin 2016 accorde l'autorisation unique pluriannuelle à l'OU jusqu'au 31 mai 2022. Il en impose les modalités : réalisation d'un plan annuel de répartition des volumes prélevables entre les irrigants, réalisation d'un rapport annuel, adaptation du protocole de gestion comme stipulé dans le protocole d'accord du 4 novembre 2011. Il prescrit aussi des compléments au règlement intérieur, une amélioration de la connaissance des masses d'eau, et la mise en œuvre de mesures afin d'anticiper le franchissement du débit d'objectif d'étiage.



SIÈGE SOCIAL

96 rue des agriculteurs - BP 89 81003 ALBI Cedex

Tél: 05 63 48 83 83 Fax: 05 63 48 83 09

accueil@tarn.chambagri.fr

ANTENNE SEGALA

Bâtiment C - 96 rue des agriculteurs BP 89 - 81003 ALBI CEDEX

> Tél: 05 63 48 83 87 Fax: 05 63 48 83 07

Bureau Valence d'Albigeois

Pôle d'activités VAL81 45 rue Pierre Souyris 81430 VALENCE D'ALBIGEOIS Tél : 05 63 53 49 05

Fax: 05 31 81 99 40

ANTENNE GAILLACOIS

Maison du Vin - Abbaye St Mchel 81600 GAILLAC

Tél: 05 63 57 70 63 Fax: 05 63 57 70 68

ANTENNE LAURAGAIS

Route de Gaillac 81500 LAVAUR Tél : 05 63 58 01 64 Fax: 05 63 58 91 68

ANTENNE MONTAGNE

Espace Ressources - Le Causse 81115 CASTRES Tél: 05 31 80 99 70 Fax: 05 31 80 99 74

Bureau Lacaune
Maison des Services Publics
8 rue Antoine Cambon
81230 LACAUNE

Tél: 05 63 37 06 21 Fax: 05 31 80 99 77



Le point de vue des agriculteurs sur nos engagements qualité

(résultats enquête 2016)

7.9/10 L'écoute

8.2/10 La réactivité

7.3/10 L'efficacité

8.3/10 L'expertise

8/10 La clarté des informations

8.5/10 L'éthique

Ce qu'ils pensent de la prestation :

- « Prestation qui correspond parfaitement à mes attentes avec des techniciens très compétents. »
- « Cette prestation a permis de mettre en place un suivi et de trouver des solutions. »
- « Bon conseil pour m'orienter concernant la succession. »
- « Un regard extérieur sur ma situation économique. »
- « Objectif atteint par rapport à mes attentes. »

Ce qu'ils pensent des agents de la Chambre :

- « Très bonne écoute et réactivité du conseiller et pas de jugement. »
- « J'apprécie la neutralité vis à vis des fournisseurs et la bonne présentation des réglementations. »
- « Le conseiller a une bonne connaissance de nos activités et il est compétent dans l'ensemble des domaines du monde agricole. »
- « Les conseillers sont consciencieux, compétents et réactifs, super ! »
- « Ils ont une connaissance précise des problèmes administratifs. »
- « Un conseiller très proche et disponible avec de l'expérience et la compétence pour réaliser ce dossier. »



LA QUALITÉ DE NOS SERVICES EST CERTIFIÉE PAR AFNOR CERTIFICATION



Conseil-Formation Etude-Diagnostic